

L'économie allemande : atouts et fragilités

Introduction : Au mois de septembre 2017, la réélection d'Angela MERKEL au titre de chancelière, pour la quatrième fois consécutive, a donné lieu à de nombreux commentaires et débats sur l'état de l'économie allemande. Souvent érigée comme « modèle » économique, ses atouts en matière de croissance économique, de compétitivité, d'emploi ou encore de finances publiques sont indéniables. Toutefois, cette réussite économique semble dissimuler une réalité plus complexe et plus sombre notamment en matière d'emploi et de pauvreté. Quels sont les atouts et les fragilités de l'économie allemande ? Dans un premier temps, nous nous attarderons sur les forces de cette économie avant d'aborder, dans un second temps, ses fragilités conduisant ainsi à relativiser l'usage fréquent de « modèle allemand » en économie.

I. Les atouts de l'économie allemande

A) Une forte compétitivité

En 2016, l'Allemagne a réalisé un excédent commercial record de 252.9 milliards de dollars devenant ainsi la première puissance exportatrice mondiale devant la Chine et le Japon. Même si le pays a toujours été un grand pays exportateur, cette position s'est fortement renforcée depuis le milieu des années 2000.

Les performances à l'exportation du pays s'expliquent par la compétitivité des grands groupes allemands et par le dynamisme des PME du « Mittlestand » (encadré).

Les entreprises allemandes disposent d'un appareil productif performant permettant une spécialisation dans les productions haut de gamme. C'est le cas de l'industrie automobile avec des entreprises comme Audi, Mercedes et Volkswagen. Les entreprises allemands sont également performantes dans les productions de moyenne gamme dans des secteurs comme les biens d'équipement ou encore le matériel électrique. Surtout, la priorité donnée à l'innovation joue un rôle important en matière de compétitivité hors-prix.

En outre, d'autres facteurs justifient ces performances.

Au début des années 2000, la politique économique du chancelier SCHRODER a permis une déréglementation du marché du travail conséquente (lois HARTZ) permettant d'obtenir des coûts salariaux plus compétitifs. L'introduction récente d'un salaire minimum légal - au 1 janvier 2015- n'a pas remis en cause la compétitivité du pays.

En fait, divers facteurs lui ont permis de conserver cet « atout » : le niveau relativement modeste du salaire minimum (il y a un écart de 17% par rapport au SMIC en France), des catégories du marché du travail qui ne bénéficient pas du salaire minimum légal (les apprentis, les stagiaires, les mineurs), la forte flexibilité du marché du travail (les mini - jobs, le statut du travailleur indépendant) et puis les coûts de production dans les services qui restent plus faibles que dans l'industrie permettant à l'Allemagne, forte « consommatrice » de services, de conforter sa compétitivité-prix.

Le recours à la sous-traitance de l'industrie allemande est une autre raison justifiant sa forte compétitivité. L'élargissement de l'Union Européenne (UE) aux Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) au milieu des années 2000, a accéléré le processus d'*outsourcing* du pays. Bénéficiant d'un coût du travail nettement plus faible (environ moins du tiers de celui du coût du travail allemand), la sous-traitance vers la Pologne, la République tchèque ou encore la Hongrie se traduit par l'intensification des flux d'échanges commerciaux bilatéraux.

Enfin, la faiblesse de l'euro par rapport au dollar a permis de consolider la compétitivité allemande ces dernières années.

B) Une situation de plein-emploi

Lorsqu'Angela MERKEL est arrivée pour la première fois au pouvoir – au mois de novembre 2005 - le taux de chômage était à un niveau proche de 11.5% de la population active. Il était à la fois supérieur à celui de la France (proche de 9%) et à celui de la zone euro (9%). Aujourd'hui, le taux de chômage allemand est de 3.7% de la population active en 2016, enregistrant une baisse régulière et forte depuis 2005 (sauf sur l'immédiate période post-crise 2008-2010 où le chômage a connu une forte progression).

Actuellement, l'économie allemande est en situation de plein-emploi. Ces bonnes performances en matière d'emploi sont imputables aux réformes HARTZ menées sous l'ère SCHRODER.

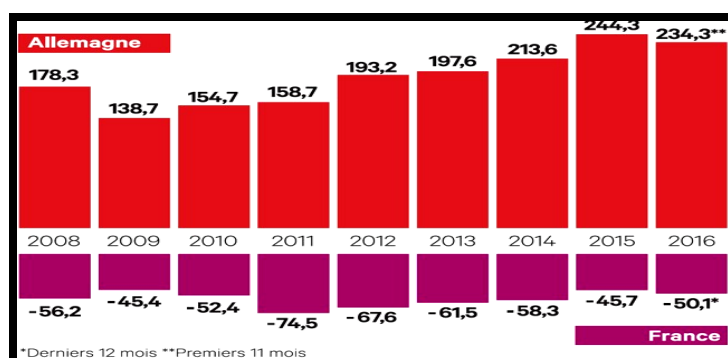
Lors de sa dernière campagne à la fin de l'année 2017, la chancelière Angela MERKEL a réaffirmé son intention d'obtenir un taux de chômage inférieur à 3% pour 2025 ainsi que sa volonté de renforcer l'accompagnement des chômeurs de longue durée.

C) L'assainissement des finances publiques

En 2005, la situation des comptes publics allemands était proche de celle de notre pays. Son déficit public était de 3.3% du PIB contre 2.9% pour la France. A partir de 2012, l'Allemagne a conduit une gestion rigoureuse de ses dépenses publiques favorisée par la chute du taux de chômage. Elle a ainsi pu réaliser des excédents budgétaires successifs. En 2016, son excédent budgétaire a atteint 23.7 milliards d'euros.

En 2005, La situation de la dette publique de l'Allemagne et de la France était quasiment identique. Leur dette était environ de 67% du PIB. La crise des subprimes en 2008 et la crise des dettes souveraines en 2010 ont entraîné une forte progression de leurs déficits publics et de leur endettement. Cependant, la rigueur budgétaire menée sous la houlette du ministre des Finances, Wolfgang SCHAUBLE, a permis à l'Allemagne d'assainir sa dette publique qui est désormais de 68.3% du PIB en 2016 contre 89.2% pour la zone euro et 96% pour la France.

Document : Une balance commerciale toujours opposée (en milliards d'euros)



Source : « Commerce extérieur : le fossé se creuse encore entre la France et l'Allemagne », www.lesechos.fr, 10 janvier 2017.

Encadré : Les PME du Mittlestand

Le secteur industriel allemand regroupe des grandes entreprises (Daimler, BASF, Volkswagen...) mais aussi un vaste réseau de PME (Petites et Moyennes Entreprises). Ces dernières jouent un rôle déterminant pour expliquer les bonnes performances de l'Allemagne en matière de compétitivité. Les PME du Mittlestand sont près de 12 000 et certaines d'entre elles sont célèbres : Haribo, Playmobil, UHU, Bosch, Aldi, Miele... Elles pèsent 45% du PIB allemand et assurent 70% de l'emploi du pays.

Quelles sont les spécificités des PME du Mittlestand ?

Tout d'abord, ces entreprises ont une spécialisation productive étroite.

Plus précisément, ces entreprises se spécialisent sur une gamme de produits et de services dits de « niche » c'est-à-dire sur des segments de marché porteurs leur permettant de développer une production de haute qualité.

Une autre caractéristique propre aux entreprises du Mittlestand est qu'elles bénéficient d'une relative indépendance à l'égard des actionnaires et des créanciers.

Cet « atout » leur permet de dessiner des choix stratégiques privilégiant le long terme évitant ainsi les décisions de court terme, trop souvent motivées par l'obtention d'une rentabilité immédiate afin de satisfaire les actionnaires de l'entreprise. Leur niveau de fonds propres relativement élevé, justifié par la présence d'un actionnariat souvent familial, leur permet d'être également moins dépendantes de leurs créanciers.

Les entreprises du Mittlestand font surtout des efforts réguliers en matière d'innovation et de qualité afin de consolider en permanence la compétitivité hors-prix. Ces efforts en matière d'innovation et de qualité leur permettent d'orienter leur activité vers l'exportation. 30% d'entre elles ont une activité à l'international. Par exemple, il est fréquent qu'elles tissent des relations de partenariat avec d'autres entreprises allemandes implantées à l'étranger afin de renforcer leur position sur les marchés.

Par ailleurs, le caractère familial de ces entreprises – très prégnant au sein du Mittlestand – favorise des relations professionnelles que nous pourrions qualifier de « paternalistes ». Le dialogue social occupe donc un rôle privilégié et c'est la recherche du consensus, de l'adhésion de tous les acteurs aux décisions à prendre, qui domine. Par exemple, les syndicats de salariés allemands privilégient davantage une logique de coopération avec le patronat évitant ainsi une posture idéologique et une logique de conflit.

Les entreprises du Mittlestand jouent un rôle important en matière de formation professionnelle. Par exemple, 80% des apprentis sont formés dans ces entreprises. Celles-ci participent donc activement au financement de leur formation laquelle est « duale » puisqu'elle associe conjointement l'entreprise et l'école professionnelle. Cet « investissement » dans la formation professionnelle facilite l'insertion de l'apprenti sur le marché du travail ainsi que la transmission de savoirs et de compétences dont l'attachement au « travail bien fait » et à la qualité qui sont déterminants dans la bonne réputation dont bénéficient les produits « *made in Germany* ».

Les PME du Mittlestand bénéficient enfin de l'organisation décentralisée du système bancaire allemand, dans lequel les banques mutualistes locales, les caisses d'épargne et les banques régionales ont une part élevée du marché. Dès lors, cette organisation bancaire permet un soutien de proximité à ces entreprises. Autrement dit, les liens noués entre la banque et la PME ne sont pas que de nature financier où les ratios financiers joueraient un rôle décisif. Les facteurs d'ordre personnel, relationnel et organisationnel interviennent significativement.

II. Les fragilités du « modèle » allemand

A) La précarisation de l'emploi

Plus de 7 millions de personnes occupent des « mini - jobs ». Initiés par l'ex-chancelier SCHRODER, ces contrats sont à temps partiel puisqu'ils sont de 50 heures par mois au maximum et ils sont rémunérés au salaire horaire minimum de 8.84 euros. Alors que l'employeur règle une cotisation forfaitaire variable selon le type d'emploi (31.3% en majorité), le salarié ne « paye » pas de cotisations sociales donc le mini-job ne lui donne ni droit à la retraite ni droit au chômage. Symboles de la flexibilité du modèle allemand, les mini - jobs ont été créés pour lutter contre le travail au noir et favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus vulnérables sur le marché du travail : les mères de famille et les chômeurs de longue durée.

Mais, les mini – jobs sont aussi devenus le symbole de la précarisation de l'emploi car ils n'ouvrent pas aux droits sociaux (retraite, chômage) et aux droits portant sur les congés payés ou les arrêts maladie qui sont souvent méconnus par les personnes détenteurs de ce type de contrat de travail.

Les mini - jobs sont des emplois occupés majoritairement par des femmes car ils leur permettent de concilier travail à temps très réduit et temps familial.

Les mini – jobs renforcent d'autant plus la situation de précarité de leurs détenteurs car ils ne constituent aucunement un « tremplin » vers un emploi à temps plein. Par exemple, après 7 années de mini - jobs, une femme sur sept obtient un emploi à temps plein et une femme sur quatre un emploi à temps partiel...

B) Une paupérisation en forte hausse

Depuis une dizaine d'années, l'Allemagne connaît une hausse régulière de la pauvreté. En 2005, le taux de pauvreté était de 12.2% et il atteint désormais 16.7% en 2015, soit une augmentation de 4.5 points. Certes, il reste inférieur au taux de pauvreté de la zone euro (17.2% en 2015) mais il est supérieur à celui de la France (13.6% en 2015).

Cette progression de la pauvreté peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres c'est-à-dire de personnes dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian (revenu gagné par la moitié de la population). Plus précisément, il s'agit de personnes dont le revenu est inférieur à 869 euros mensuels (pour une personne seule) ou 1 826 euros mensuels (pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans). Selon une étude réalisée dans 18 pays européens par l'Institut de recherche économique et sociale WSI (Institut proche des syndicats allemands), le nombre de travailleurs pauvres était de 3.7 millions en 2014, soit un actif sur dix.

Cette progression du nombre de travailleurs pauvres serait liée au renforcement de la flexibilité du travail depuis les réformes HARTZ du marché du travail conduites sous l'ex-chancelier SCHRODER au début des années 2000. La création des mini - jobs en est une parfaite illustration. Ainsi, les personnes en situation de chômage ont été fortement incitées à accepter des emplois mal rémunérés et à temps partiel.

Consciente du problème et sous la pression des sociaux-démocrates, la chancelière Angela MERKEL a introduit un salaire minimum au début de l'année 2015. Son montant actuel est de 8.84 euros de l'heure (le SMIC horaire en France est de 9.67 euros) et il devrait profiter à plus de 3 millions de salariés. Décrié par le patronat allemand qui dénonçait une hausse inévitable du chômage, la mise en place du salaire minimum ne s'est traduite ni par des

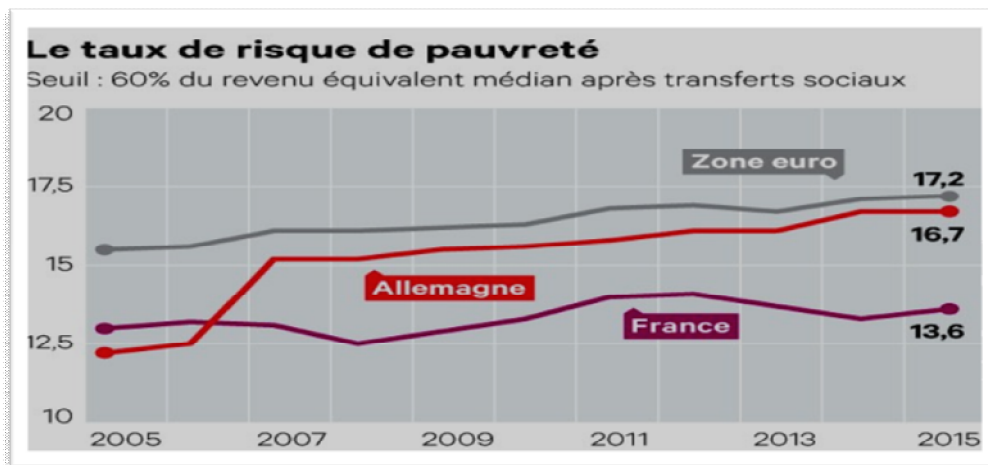
suppressions d'emplois ni par une augmentation du chômage. Bien que ses effets ne soient pas encore totalement évalués, son introduction vise prioritairement à combattre la pauvreté. Toutefois, sa mise en place ne saurait suffire et l'Allemagne devra réfléchir à d'autres mesures pour rendre la lutte contre la pauvreté efficace. Comme le recommande le FMI dans un récent rapport, une série de mesures simples comme l'augmentation des salaires, l'allègement des charges pour les revenus plus faibles ou une hausse des impôts pour les plus fortunés mériteraient d'être étudiés.

Cette paupérisation s'étend également aux personnes à la retraite. En 2005, 13.4% des plus de 65 ans avaient un revenu inférieur au seuil de pauvreté (seuil fixé à 60% du revenu médian). En 2015, ils représentent 16.5% de la population. Il y a donc eu une hausse de plus de 3 points de la pauvreté chez les seniors en l'espace de seulement 10 ans. A titre de comparaison, c'est deux fois plus qu'en France où le taux de pauvreté des seniors est de 8%. Une récente étude a révélé qu'un cinquième des plus de 67 ans seront menacés par la pauvreté d'ici 2036. Cette paupérisation touche notamment les personnes qui ont connu de longues périodes d'inactivité professionnelle à l'instar des mères de famille qui ont peu travaillé et qui ont connu un divorce.

Ce phénomène de paupérisation des seniors est imputable à la réforme des retraites lancée en 2005 par le chancelier SCHRODER. Celle-ci a eu pour conséquence de freiner le niveau des retraites. Mais, la précarisation de l'emploi (chômage, emplois atypiques, salaires faibles...) a entraîné un affaiblissement du montant des retraites des personnes les plus vulnérables sur le marché du travail.

Pour lutter contre l'augmentation du nombre de seniors pauvres, Angela MERKEL a pris des mesures depuis quelques années. Elle a ainsi augmenté le montant des retraites pour les mères retraitées. Il est aussi prévu d'uniformiser le niveau des pensions entre l'est et l'ouest d'ici à 2025.

Document : Le taux de risque de pauvreté (seuil : 60% du revenu équivalent médian après transferts sociaux)



Source : G. THIBAUD et alii, « 8 graphiques pour comprendre les réussites et les failles du modèle allemand », www.lesechos.fr, 23 septembre 2017.

Encadré : Quid de la démographie en Allemagne ?

En 2015, en Allemagne, le taux de fécondité est de 1.50 enfants par femme contre 1.96 enfants par femme en France et 1.56 enfants par femme au sein de la zone euro. Ainsi, l'Allemagne a connu une très faible augmentation de sa population malgré l'afflux des migrants sur la période 2000 – 2016 : + 276 000 personnes (la France a connu une hausse de + 6 000 000 de sa population sur la même période).

Beaucoup d'observateurs soulignent les risques que le faible taux de fécondité allemand fait peser sur le financement du système des retraites.

Mais, cette faible démographie a aussi des effets positifs :

1) La faible natalité permet d'avoir un montant de dépenses publiques plus faible notamment dans le domaine de l'éducation. En 2015, on dénombrait 1.6 million de jeunes de moins de 15 ans en moins comparativement à la France. Ainsi, l'Allemagne dépense 0.7 point de PIB de moins pour l'éducation par rapport à notre pays.

2) Alors que la population des moins de 15 ans a diminué, celle des personnes de plus de 65 ans s'est accrue de 4.8 millions comparativement à la France. Lorsque l'on rapporte la population des 15 -64 ans (population en âge de travailler) à l'ensemble des moins de 15 ans et des plus de 65 ans alors le ratio actif/inactif est de 1.9 contre 1.7 en France. La situation est donc plutôt favorable pour l'Allemagne.

3) Les bonnes performances de l'Allemagne en matière d'emploi sont aussi liées à l'évolution démographique. Sur la période 2000 – 2016, la population en âge de travailler du pays (15 à 64 ans) a baissé de 2.2% alors qu'elle a augmenté de +5.9% en France et l'augmentation du nombre d'emplois a été sensiblement la même dans les deux pays (+9.3% en Allemagne et +8.3% en France). Dès lors, la population active a deux fois moins augmenté en Allemagne qu'en France (+5.5% contre +10%). La démographie est donc un élément d'explication à retenir dans les évolutions du chômage entre les deux pays.

4) Alors que la hausse de la population française a entraîné une forte pression sur les prix de l'immobilier, la faible démographie allemande s'est traduite par une relative stabilité des prix dans ce secteur. Cet « avantage » n'a pas – toutes choses égales par ailleurs – alourdi le budget des familles allemandes leur permettant peut être de mieux supporter les effets d'une politique d'austérité salariale prolongée.

Conclusion : Bien que la croissance économique allemande soit solide et que le taux de chômage soit faible, le Fonds Monétaire International (FMI) a tiré la sonnette d'alarme dans la publication de son rapport annuel au mois de mai 2017 soulignant « *une lente augmentation générale du risque de pauvreté* » et recommandant aux autorités du pays « *une attention continue* » sur le risque de pauvreté affectant une partie non négligeable de la population. Ces fragilités de l'économie allemande se sont sans doute exprimées dans les urnes lors des dernières élections législatives avec la progression du parti d'extrême-droite AfD et les difficultés d'instaurer une coalition permettant à Angela Merkel de gouverner.

Bibliographie :

-G. DUVAL, Made in Germany. Le modèle allemand au-delà des mythes, Seuil, 2013.

-C. CHATIGNOUX, « Le Mittelstand allemand fascine les dirigeants français », www.lesechos.fr, 3 avril 2016.

-C. BOUTELET, « Le FMI alerte sur la hausse du risque de pauvreté en Allemagne », www.lemonde.fr, 16 mai 2017.

-A. MIRLICOURTOIS, « L'Allemagne, plus compétitive que jamais », www.latribune.fr, 23 juin 2017

-P. HOUEDE, « L'Allemagne face à la hausse du nombre de travailleurs pauvres », www.lesechos.fr, 9 juillet 2017.

-G. THIBAUD et alii, « 8 graphiques pour comprendre les réussites et les failles du modèle allemand », www.lesechos.fr, 23 septembre 2017.

-« Faut-il copier l'Allemagne », dossier spécial, Alternatives économiques, n°371, septembre 2017.

-G. LANG, « Créer un Mittelstand à la française : l'impossible adaptation du modèle allemand », The Conversation, 24 août 2017.

-G. THIBAUD, « 8 graphiques pour comprendre les réussites et les failles du modèle allemand », www.lesechos.fr, 22 septembre 2017.